

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *ARNAUD Fanny*

de *ADAM - Ecole de Musique Villars-les-Dombes*

s'est présenté au **BREVET DÉPARTEMENTAL 2024** (Fin de Cycle II)

et a obtenu **l'Unité de Valeur « Instrument »**.

Instrument : *Flûte* Mention : *Assez bien*

Résultat : *Admis(e) en Cycle III*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 5 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *DHENAIN Aurel*

de *ADAM - Ecole de Musique Villars-les-Dombes*

s'est présenté au **BREVET DÉPARTEMENTAL 2024** (Fin de Cycle II)

et a obtenu **l'Unité de Valeur « Instrument »**.

Instrument : *Guitare* Mention : *Très bien*

Résultat : *Admis(e) en Cycle III*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 5 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *PALLOT Elsa*

de *ADAM - Ecole de Musique Villars-les-Dombes*

s'est présenté au **BREVET DÉPARTEMENTAL 2024** (Fin de Cycle II)

et a obtenu **l'Unité de Valeur « Instrument »**.

Instrument : *Guitare* Mention : *Bien*

Résultat : *Admis(e) en Cycle III*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 5 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT